

L'A154, dernière ligne droite

dossier

CALENDRIER ■ La commission Duron rendra ses conclusions fin février, mais c'est le Gouvernement qui tranchera

Tout pourrait se jouer dans les six mois

La commission Duron, chargée d'étudier les grands projets d'infrastructures, découvre, ce matin, le tracé préférentiel de l'A154, entre Chartres et Dreux. Une fenêtre de tir pour les pro-autoroute, qui viennent défendre le dossier.

Sébastien Couratin

sebastien.couratin@centrefrance.com

La mise en concession à 2X2 voies de la RN154, annoncée depuis quinze ans, sera-t-elle sacrifiée sur l'autel de la rigueur budgétaire ? C'est un scénario que refusent d'imaginer les pro-autoroute. Pourtant, dans une logique de maîtrise de la dépense publique, le Gouvernement a gelé une trentaine de projets, dont celui de l'A154 (voir notre édition du 4 novembre), et de les soumettre à l'expertise d'un conseil d'orientation des infrastructures, installé en octobre, par la ministre des Transports. Cette instance, composée de dix-huit membres, dont le sénateur d'Eure-et-Loir, Gérard Cornu (LR), est présidée par Philippe Duron (PS), député du Calvados.

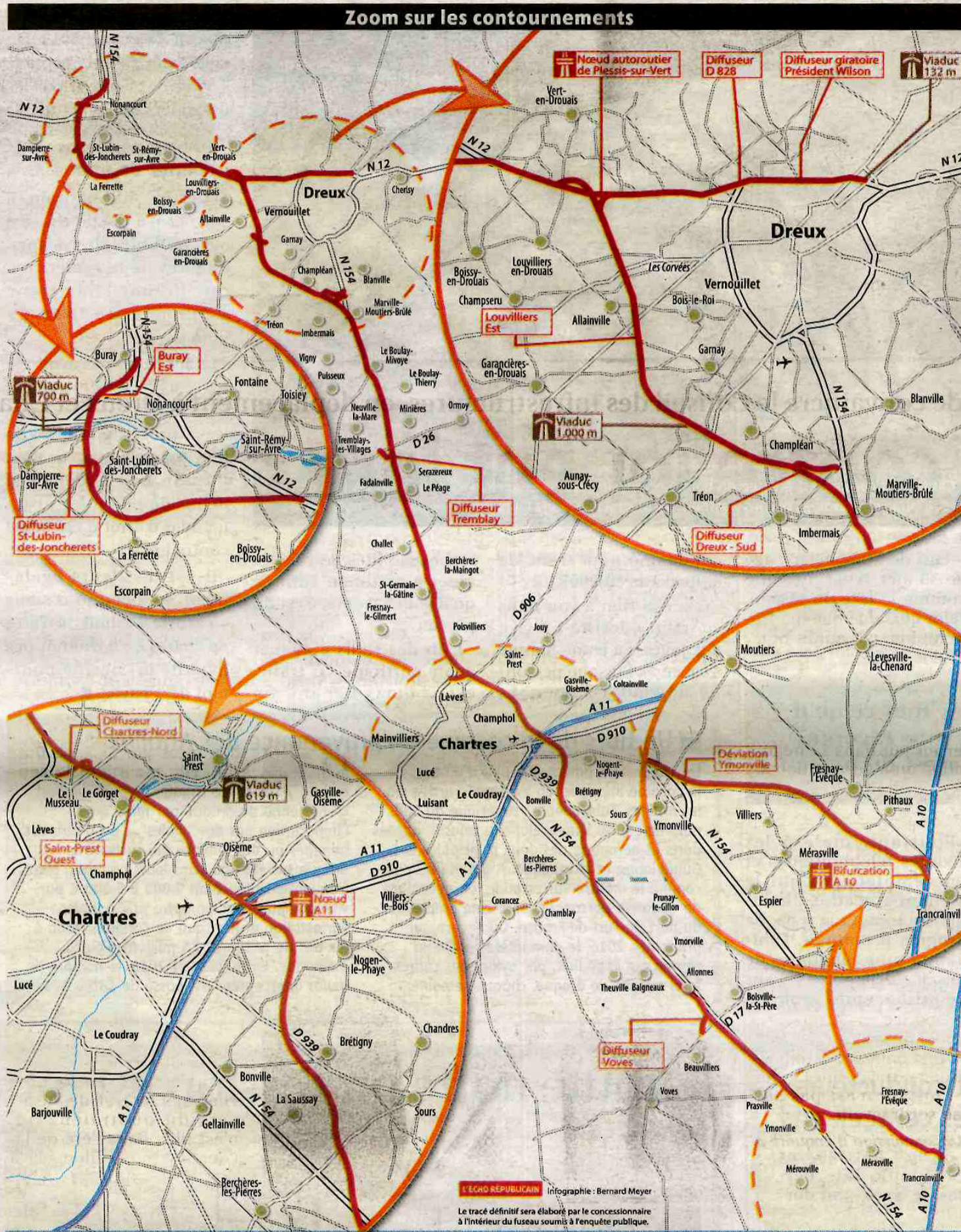
La commission Duron rendra des conclusions fin février. Elles serviront de base à l'élaboration d'une loi de programmation et de financement de ces grands projets. Certains seront validés, d'autres retardés, ou retoqués.

Pour quatre dossiers, dont la mise en concession autoroutière de la RN154, le conseil a choisi de se déplacer sur le terrain. Huit de ses dix-huit membres, dont le sénateur eurélien, emprunteront, ce matin, le tracé préférentiel, entre Dreux et Chartres, après une réunion au siège de l'Agglo de Dreux et avant un déjeuner de travail en préfecture de Chartres.

« Montrer que le département est uni »

Les présidents des deux agglos, Chartres et Dreux, les sept parlementaires d'Eure-et-Loir, le préfet de région, Jean-Marc Falcone, et la préfère d'Eure-et-Loir, Sophie Brocas, participent à ce déplacement. La visite constitue, pour les pro-A154, une belle fenêtre de tir pour lancer une dernière opération de lobbying en faveur de l'autoroute et faire pencher le dossier vers la pile des projets prioritaires.

En démontrant que les élus locaux ont avancé sur le dossier, notamment en matière d'acquisitions foncières. Philippe Vigier (Constructifs), député de Châteaudun et ambassa-



deur de l'autoroute, clame : « Nous allons montrer que le département est uni sur ce projet. » Une partie du moins... Les associations

d'opposants à l'autoroute et certains maires des communes traversées par le tracé préférentiel et hostiles à la mise en concession, ne

font pas partie du cortège. Gérard Cornu s'en explique : « L'objet de cette visite n'est pas de refaire l'enquête publique. C'est un

examen technique. Les contre m'ont sollicité et je les recevrai ».

Le Gouvernement tranchera cet été

Le forçage des anti-A154 pour s'inviter à la fête n'a pas fonctionné. Ils seront toutefois reçus trente-cinq minutes par Philippe Duron, en préfecture de Chartres.

Pour eux, cet entretien constituera également le dernier baroud susceptible d'influencer la proposition finale de la commission, fin février. Avis purement consultatif. Car en dernière main, c'est le Gouvernement qui tranchera en milieu d'année, sans doute en juillet. ■

Guillaume Kasbarian (LREM) : ni « consensus » ni « garantie »

Guillaume Kasbarian (LREM), député de Chartres, ne rejoint pas la position au diapason des six autres parlementaires d'Eure-et-Loir : « En l'état actuel, je ne peux pas apporter mon soutien au projet de mise en concession autoroutière de la RN154. » Selon lui, le projet ne répond pas à toutes les questions sur « la croissance économique, les reports de trafic », ou encore « la réduction de l'accidentologie et du temps de trajet domicile-travail ». Le parlementaire estime qu'il n'existe aujourd'hui « aucune garantie solide et chiffrée que le pouvoir d'achat des Euréliens ne sera pas amputé ». Guillaume Kasbarian constate également une absence de consensus : « Les Euréliens ne sont pas unis sur ce projet.

L'opposition citoyenne est forte, les élus locaux ne sont pas unanimes. Les agriculteurs sont inquiets et des associations alertent sur l'impact environnemental. Même le tracé fait encore débat chez ceux qui soutiennent le projet ». Le député de Chartres avance d'autres pistes pour « une mobilité du quotidien plus propre, plus connectée, plus solidaire, plus intermodale, plus sûre et plus soutenable ». Il cite les priorités notamment évoquées par les participants aux assises de la mobilité qu'il a organisées, en Eure-et-Loir, en novembre : « Fiabiliser les lignes TER, sécuriser et entretenir le réseau secondaire, désenclaver les territoires ruraux sans solution de transport en commun ou de covoiturage ». ■

DANS LE RÉTRO

2009-2010

Débat public sur la mise à deux fois deux voies de la RN154. L'option autoroutière est retenue.

2012

Définition d'un premier fuseau préférentiel, avec plusieurs options de passage.

2016

Un tracé définitif est dévoilé par l'État. Enquête publique.

2017

Avis favorable de la commission d'enquête. La déclaration d'utilité publique est suspendue à la décision du Gouvernement. Un Conseil d'orientation des infrastructures est installé par le Gouvernement pour étudier le maintien, le report ou l'abandon d'une trentaine de grands projets, dont l'A154.

REPÈRES

Timing. La visite débute ce matin, à 10 h 30, au siège de l'agglomération du Pays de Dreux. Après une découverte du tracé en voiture, la délégation participe à un déjeuner en préfecture de Chartres, à 12 h 30.

Composition. Huit des dix-huit membres du Conseil d'orientation des infrastructures participe, aujourd'hui, à la réunion organisée à Dreux et Chartres. Parmi eux, Gérard Cornu, sénateur d'Eure-et-Loir.

Le rail aussi. La question de la mise en concession autoroutière de la RN154 n'est pas le seul dossier pour lequel les membres de la commission se déplacent. La question de la mobilité ferroviaire vers l'Île-de-France sera également abordée.

Autres projets. Outre celui de l'A154, la commission Duron visitera trois autres projets d'infrastructures : la ligne TGV Marseille-Nice, l'A31 bis en Lorraine et le canal Seine-Nord Europe.

UN CHIFFRE

900 millions

le coût estimé de l'aménagement de l'A154 entre Allaines et Nonancourt (Eure).

Notre dossier sur

www.lechorepublicain.fr